

## ELECTION DU PRESIDENT DE LA COMMISSION

14.1 Conformément à l'usage établi, et ainsi que le mentionne la note se référant à la Règle 8 du Règlement intérieur, la Commission a convenu que la France assurerait la présidence à partir de la clôture de la réunion de 1994 jusqu'à la clôture de la réunion de 1996.

14.2 En acceptant la nomination, le délégué de la France a exprimé la gratitude de son pays et félicité le président et la Commission de la manière dont ils ont conduit les deux dernières réunions.

## PROCHAINE REUNION

15.1 La Commission a décidé que la réunion de 1995 serait prolongée d'une journée pour accorder au SCAF et au SCOI suffisamment de temps pour leurs délibérations. Les Etats membres ont convenu que la réunion de 1995 de la Commission se tiendrait à l'Hôtel Wrest Point à Hobart, du mardi 24 octobre au vendredi 3 novembre 1995. Il a été noté que la réunion de 1995 du Comité scientifique se déroulerait sur les mêmes lieux, du lundi 23 octobre au vendredi 27 octobre 1995.

## AUTRES QUESTIONS

### Mesure de conservation 29/XIII

16.1 En déclarant qu'elle considérerait comme des plus importantes la mesure de conservation 29/XIII, qui assure une protection essentielle aux oiseaux marins contre la mortalité accidentelle induite par les palangres, la délégation australienne a montré sa déception quant au fait que deux Etats membres se soient réservés de prendre position à l'égard de son application aux eaux adjacentes à leurs territoires des îles subantarctiques.

16.2 Dans sa réponse, la délégation de l'Afrique du Sud a indiqué que le fait qu'elle se soit réservée de prendre position à l'égard de l'application de la mesure de conservation 29/XIII aux îles du Prince Edouard, ne signifiait nullement qu'elle n'entendait pas se conformer aux dispositions de cette importante mesure.

16.3 La délégation française a apporté son soutien à la délégation sud-africaine, et affirmé qu'elle partageait l'esprit de sa réponse, qui n'est autre que l'affirmation de droits souverains incontestables.

## Communiqué de presse

16.4 La Commission a convenu de l'importance de la diffusion de ses travaux dans le public. Il a été noté que le secrétariat avait préparé un communiqué de presse et divers points pouvant y être inclus ont été proposés. Il a été suggéré qu'à l'avenir, la Commission se penche sur les questions qu'elle désire inclure dans un communiqué de presse.

16.5 La Commission a convenu d'approfondir cette question à la prochaine réunion.

## ADOPTION DU RAPPORT DE LA TREIZIEME REUNION DE LA COMMISSION

17.1 Le rapport de la treizième réunion de la Commission a été adopté.

## CLOTURE DE LA REUNION

18.1 La délégation des Etats-Unis a remercié le président d'avoir conduit une réunion productive qui s'est déroulée sans incident, ainsi que des travaux qu'il a effectués ces deux dernières années. Elle a également remercié le secrétariat, les interprètes et les techniciens responsables du son, de leur standard professionnel et de leur contribution à la réunion.

18.2 Le président a également remercié tous les participants, le secrétariat et tout le personnel concerné. Il a clôturé la réunion.